

Monsieur le Président,

Je voudrais tout d'abord remercier, au nom du Royaume du Maroc, la délégation du Kazakhstan pour son rapport exhaustif sur les efforts que son pays ne cesse de consentir et les progrès qu'il enregistre dans le domaine de la promotion et la protection des droits de l'homme.

L'approche d'ouverture adoptée pour l'élaboration de ce rapport traduit l'engagement des autorités en faveur de la cohésion sociale et la stabilité politique ainsi que le développement économique du pays, et ce afin d'assurer le bien-être de tout le peuple Kazakh et de relever les défis de la démocratie et de la réalisation des droits de l'homme.

Monsieur le Président,

Ma délégation voudrait souligner l'importance des efforts déployés par le gouvernement kazakh, pour permettre au pays de s'acquitter de ses obligations internationales en matière des droits des groupes vulnérables, en particulier les personnes handicapées et les enfants.

En effet, la signature par le Kazakhstan de la Convention relative aux droits des personnes handicapées témoigne de la volonté de cet 'État de se conformer aux normes internationales dans le domaine de la protection des droits de ce groupe vulnérable. Nous saluons les efforts du gouvernement en vue de la ratification de cette convention.

Nous saluons également, les progrès accomplis par le Kazakhstan dans le domaine de la protection des droits de l'enfant et sa coopération fructueuse avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

A cet égard nous recommandons au Kazakhstan l'introduction du poste de médiateur pour les droits de l'enfant, afin de promouvoir et de protéger effectivement les droits de l'enfant, ~~et~~

En matière de prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, le paragraphe 27 du rapport national fait référence à la réforme récente de la base légale relative au mécanisme national indépendant, chargé de la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

A cet effet, le Maroc recommande au Kazakhstan de partager l'expérience de ce mécanisme, dont la mise en place est à même de servir d'exemple de bonnes pratiques dans le domaine de la lutte contre la torture

Par ailleurs, ma délégation voudrait exprimer son appréciation à la place prioritaire réservée au droit à un environnement sain. En effet, cette thématique, souvent négligée, bénéficie d'un intérêt particulier dans les politiques de planification publique au Kazakhstan. Nous recommandons aux autorités de continuer sur la voie du renforcement de son action considérée comme fondamentale dans l'évaluation de l'impact des activités économiques sur l'environnement.

Je vous remercie Monsieur le Président.